La force obligatoire du contrat, réflexion sur l'intérêt au contrat (Document en Français)

Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/3f064455-6ea0-4ddc-9cd6-52e53614f31e

https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/3f064455-6ea0-4ddc-9cd6-52e53614f31e

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

Informations sur les contributeurs

Auteur : Juillet-Regis Helene
Date de soutenance : 10-10-2015

Directeur(s) de thèse : Teyssié Bernard

Etablissement de soutenance : Paris 2
Ecole doctorale : École doctorale de droit privé (Paris ; 1992-....)

Informations générales

Discipline : Droit privé
Classification : Droit

Mots-clés libres : Contrat, Force obligatoire, Intérêt au contrat, Autonomie de la volonté, Positivisme juridique, Nature, Résolution, Contrat d'adhésion, Contenu du contrat, Interprétation
Mots-clés :

- Pacta sunt servanda (droit)
- Liberté contractuelle
- Positivisme juridique
- Effectivité et validité du droit
- Intérêt (droit)
- Consentement (droit)
- Contrats d'adhésion

Résumé : La force obligatoire du contrat est universelle. Ce consensus contraste fortement avec les débats qui affectent les règles qui lui sont consacrées : quelle est l'assise du contrat ? faut-il que la cause et l'objet demeurent des conditions de sa validité ? comment adapter la protection du consentement aux contrats d'adhésion ? faut-il faire de la lutte contre les clauses abusives une question de droit commun ? quelle place accorder à la bonne foi ? quel office reconnaître au juge ? faut-il admettre la révision judiciaire pour imprévision ? quel rôle laisser à l'interprétation objective ? quel rôle reconnaître à l'article 1135 du Code civil ? de quelles sanctions assortir l'inexécution du contrat ? existe-t-il une hiérarchie entre elles ? comment concilier la prolifération des exceptions au principe d'intangibilité du contrat avec la cohérence d'ensemble de la force obligatoire ? A ces diverses questions, notamment, l'étude se propose de répondre en révélant le chaînon permettant de mettre en cohérence les règles relatives à la force obligatoire : l'intérêt au contrat, lequel désigne les éléments essentiels et « essentialisés » déterminants du consentement des parties. Organisée autour de ce pivot, la force obligatoire promeut et garantit le respect de l'intérêt au contrat, en application des fonctions utilitariste et sociale qui lui sont assignées. Assise et mesure de la force obligatoire, l'intérêt au contrat unifie le corpus normatif qui la gouverne.

Informations techniques

Type de contenu : Text
Format : PDF

Informations complémentaires

Entrepôt d'origine : star
Identifiant : 2015PA020034
Type de ressource : Thèse